

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20220707

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit juillet à 20 h 00, les délégués de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqués se sont réunis à Saint-Calais, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Date de convocation

20 juillet 2022

Date d'affichage

20 juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 28

Votants : 36

Étaient Présents :

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, JAMOIS Xavier, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, NICOLAY Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, HAUSSON Françoise, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, STERBA Éléonora, membres titulaires.

Étaient excusés :

M. CHÉRON Michel
M. DARROY Claude donne pouvoir à Philippe LEBERT
M. FLAMENT Dominique donne pouvoir à Cindy GAUTIER
M. FOUCAULT Yves
M. GAUTHIER Renaud
M. LEDIEU Christophe
M. MARTEL Jean-Pierre donne pouvoir à Yvan BOSNYAK
M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Nicole BRIGANT
M. PITOU Jean-Philippe donne pouvoir à Catherine MENU
M. POTTIER Louis
Mme NELET Annie donne pouvoir à Jacques LACOCHE
Mme PRIEUR Sergine donne pouvoir à Jean-Claude PLUT
Mme RENARD Candy
Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à Prosper VADÉ

Mr MORIN Sébastien est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

BUDGET PRINCIPAL 2022

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Monsieur le Président présente la décision modificative n° 3 qui consiste à ajouter des crédits en dépenses et recettes de fonctionnement, pour la réalisation d'une étude commerciale des centre-bourgs, pour les communes de Vibraye, Bessé-sur-Braye et Saint Calais, dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ».

✓ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Fonction	BP 2022	proposition DM3	Nouveau montant
011	617	Etudes et recherches	64	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
					50 000,00 €	

✓ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Fonction	BP 2022	proposition DM3	Nouveau montant
74	74718	Participations Etat Autres <i>(Banque des territoires, enveloppe déléguée Département)</i> 50% de l'étude TTC	64	- €	25 000,00 €	25 000,00 €
74	7473	Participations Département 30% de l'étude TTC	64		15 000,00 €	15 000,00 €
70	70875	Remb de frais par les communes membres	64	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
					50 000,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la décision modificative n°3 exposée ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer valablement au nom de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 29 juillet 2022

Le Président,

Michel LEROY

*COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint Pierre
72120 SAINT-CALAIS*